L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DE CHEMISES À COL FAÇONNÉ

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie
et du Commerce

Préparé par Robert Daigle
Direction des biens de consommation
Service des produits du textile
et de l'habillement

Collaboration de Michèle Robert
Direction des biens de consommation
Service des produits du textile
et de l'habillement

Publié par la Direction des communications

Dépôt légal, 3e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-16410-5
©Gouvernement du Québec, 1986

TABLE DES MATIÈRES

	Page
BIBLIOGRAPHIE	xi
SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	5
CHAPITRE I - STRUCTURE DU SECTEUR DES CHEMISES À COL FAÇONNÉ	7
1.1 Définition du secteur	7
1.2 Structure mondiale	8
1.3 Structure canadienne	9
1.3.1 Nombre d'établissements et taille selon le nombre d'emplois	9
1.3.2 Localisation	10
1.3.3 Origine du contrôle des entreprises	10
1.4 Structure québécoise	11
CHAPITRE II - CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ	13
2.1 Particularités du produit	13
2.2 Évolution de la demande	14
2.3 Exportations	16
2.4 Importations	16
2.4.1 Faits saillants	16
2.4.2 Aspects structurels	18

Page

2.5 Structure d'approvisionnement du marché canadien.... 19

2.5.1 Sources d'approvisionnement en chemises..... 19

2.5.2 Répartition des livraisons entre les provinces..... 20

CHAPITRE III - CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI..... 23

3.1 Évolution de l'emploi au Québec et au Canada..... 23

3.2 Répartition de l'emploi entre les manufacturiers et les entrepreneurs à forfait..... 25

3.3 Analyse de la rémunération..... 26

3.3.1 Importance du coût relié à la main-d'oeuvre.. 26

3.3.2 Encadrement réglementaire relatif à la rémunération..... 27

3.3.3 Comparaison de la rémunération par catégorie d'employeurs et par zone..... 29

3.4 Cycle saisonnier du niveau d'emploi..... 31

3.4.1 Relation demande/production..... 31

3.4.2 Relation manufacturiers/sous-traitants..... 33

CHAPITRE IV - DEGRÉ DE MODERNISATION..... 35

4.1 Évaluation de l'âge de l'équipement relié à la fabrication des chemises à col façonné..... 35

4.2 Évaluation du niveau technologique relatif au secteur québécois des chemises à col façonné..... 36

CONCLUSION..... 39

LISTE DES TABLEAUX HORS TEXTE

		Page
TABLEAU I	Secteur canadien des chemises à col façonné - Emplois, Établissements et Tailles moyennes, par province, 1982, (en nombre et en pour cent)	41
TABLEAU II	Secteur québécois des chemises à col façonné - Répartition des établissements par strate d'emplois, 1980 à 1984, (en nombre).....	42
TABLEAU III	Marché canadien apparent de chemises à col façonné et à col proportionné pour hommes et garçons, 1976 à 1983, (en milliers d'unités et en pour cent).....	43
TABLEAU IV	Variation du marché canadien apparent de chemises à col façonné et à col proportionné pour hommes et garçons, 1976 à 1983, (en pour cent).....	44
TABLEAU V	Valeur du marché canadien apparent de chemises à col façonné et à col proportionné pour hommes et garçons, 1976 à 1983, (en milliers de dollars et en pour cent).....	45
TABLEAU VI	Marché canadien apparent de chemises à col façonné pour hommes et garçons, 1976 à 1983, (en milliers d'unités).....	46
TABLEAU VII	Marché canadien apparent de chemises à col façonné pour hommes et garçons, 1980 à 1982, (en milliers de dollars).....	47
TABLEAU VIII	Part des expéditions domestiques et des importations dans le marché apparent de chemises à col façonné pour hommes et garçons, 1976 à 1983 (unités en pour cent).....	48
TABLEAU IX	Chemises à col façonné pour hommes et garçons - Structure des importations réalisées par catégorie d'importateurs - 1978 à 1983, (nombre d'unités de vêtements en pour cent).....	49
TABLEAU X	Structure d'approvisionnement du marché canadien en chemises à col façonné, 1978 à 1983, (nombre d'unités de vêtements en pour cent).....	49

		Page
TABLEAU XI	Répartition de la valeur des livraisons de chemises tissées pour hommes et garçons, par province, 1971, 1976 à 1983, (en pour cent).....	50
TABLEAU XII	Répartition de l'emploi relié à la production de chemises à col façonné entre le Québec et le reste du Canada, 1976 à 1984, (en nombre et en pour cent).....	51
TABLEAU XIII	Répartition de la main d'oeuvre reliée au secteur québécois des chemises, par catégorie d'employeurs, 1976 à 1984, (en nombre d'employés)	52
TABLEAU XIV	Secteur québécois des chemises - Rémunération horaire moyenne par catégorie d'employeurs et par zone, 1980 à 1984, salaires seulement et salaires incluant tous les gains.....	53
TABLEAU XV	Secteur québécois des chemises - Proportion d'employés ayant moins d'une année d'expérience, 1980 à 1984, (en pour cent).....	54
TABLEAU XVI	Age de l'équipement dans le secteur canadien des chemises à col façonné pour hommes, 1982, (nombre de machines en pour cent).....	55
TABLEAU XVII	Age de l'équipement dans le secteur canadien des chemises à col façonné, des blouses, tee-shirts et blousons d'entraînement, des chemises à col proportionné et dans l'industrie du vêtement, 1982, (nombre en pour cent).....	56

LISTE DES GRAPHIQUES

		Page
GRAPHIQUE I	Secteur québécois des chemises - Fluctuation mensuelle moyenne du niveau d'emploi relié à la fabrication, 1981 à 1984, (en pour cent).....	57
GRAPHIQUE II	Secteur québécois des chemises - Fluctuation mensuelle du niveau d'emploi relié à la fabrication, 1984, (en pour cent).....	59
GRAPHIQUE III	Commerce de détail - Fluctuation mensuelle moyenne de la vente de vêtements pour hommes réalisée dans les magasins spécialisés, au Québec et au Canada, 1981 à 1984, (en pour cent).....	61

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A Fabricants québécois de chemises à col façonné 63

BIBLIOGRAPHIE

Bangladesh Men's Shirts Strong Exports Boost Fob Prices, ashion Accessories, Trade Media Ltd, Hong Kong, August 1984, 144 pages.

Canada Engages in Trade Skirmish over Men's Shirts, Terrance Wills, The Gazette, Montréal, 3 avril 1985, H-17.

Décret relatif à l'industrie de la chemise pour hommes et garçons, gouvernement du Québec, ministère du Travail et de la Main d'oeuvre, Direction générale de l'Inspection, Québec, 1979, 17 pages.

Enquête sur les vêtements, gouvernement du Canada, Commission du Textile et du Vêtement, Ottawa, 1977.

Mémoire à la commission consultative sur le travail concernant la Loi sur les décrets de convention collective, Jean Baril, Benoît Belleau, Raymond Desilets, Jean-Louis Dubé, Louis J. Lemieux, gouvernement du Québec, ministère du Travail, Québec, juin 1984, 48 pages.

Rapport annuel sur les textiles et les vêtements - 1983, gouvernement du Canada, Commission du Textile et du Vêtement, Ottawa, 1983, 139 pages.

Rapport annuel sur les textiles et les vêtements - 1984, gouvernement du Canada, Commission du Textile et du Vêtement, Ottawa, 1985, 65 pages.

Secteur des chemises à col façonné, (Le), gouvernement du Canada, Expansion industrielle régionale, Ottawa, 1984, 50 pages.

SOMMAIRE

Le Québec comptait, en 1982, 37 établissements de fabrication de chemises à col façonné, employant 2 339 personnes. Deux ans plus tard, le niveau d'emploi ne se situait plus qu'à 1 572. En dehors du Québec, se trouvent 21 entreprises localisées principalement en Ontario.

STATISTIQUES 1982	En milliers de $[1]	En milliers d'unités[2]
Expéditions:		
- Canadiennes	147 009	14 958
- Québécoises	33 959(E)(23,1%)	n.d.
Exportations canadiennes	1 297	100
Importations	59 378	14 777
Marché canadien apparent	205 090	29 635
Part du marché allant aux: (en pour cent)		
- Expéditions canadiennes nettes	71,0	50,1
- Importations	29,0	49,9

1: Chemises à col façonné fabriquées de tissus tissés

2: Chemises à col façonné fabriquées de tissus tissés et tricotés

E: Estimation DBEC, MIC

1. STRUCTURE DU SECTEUR DES CHEMISES A COL FACONNÉ

- Les principaux produits inclus dans le secteur sont: les chemises habillées ou classiques, les chemises sport, les chemises de type western et les chemises de travail et d'uniforme.

- Le secteur est largement dominé par des conglomérats qui contribuent à développer continuellement de nouvelles sources d'approvisionnement à bas prix de revient.

- La majorité des établissements de fabrication est établie au Québec et en Ontario.

- La structure industrielle québécoise s'affaiblit graduellement alors que, dans le reste du Canada, elle semble mieux résister aux pressions exercées par les fabricants étrangers.

2. CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

- La demande diminue en raison de l'augmentation de la durabilité et aussi de la modification du mode de vie des consommateurs;

- Les manufacturiers importent de plus en plus et selon cette tendance, leur position, en tant qu'importateurs, sera prédominante dans quelques années;

- La part des livraisons détenue par les manufacturiers diminue constamment.

3. CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

- Depuis 1979, environ 500 emplois disparaissent annuellement au Québec.

- Le cycle saisonnier du niveau d'emploi démontre que les mois de pointe sont février et septembre, alors que les mois les plus creux sont avril et décembre.

4. DEGRÉ DE MODERNISATION

- Selon l'âge moyen de l'équipement relié à la fabrication, le secteur de la chemise accuse un retard comparativement à l'industrie du vêtement;

- Les entreprises québécoises ne semblent pas profiter des technologies nouvelles et accusent un retard qui deviendra irrattrapable.

5. ÉLÉMENTS DIAGNOSTIQUES

5.1 Analyse de l'environnement externe du secteur

Menaces et contraintes:

- Développement continu de nouvelles sources d'approvisionnement à bas prix de revient;

- Lenteur de réaction du mécanisme de contrôle des importations;

- Secteur dominé par des leaders de l'industrie et du commerce de détail de vêtements;

- Produit vestimentaire moins influencé par la mode;

- Diminution de la demande au profit de produits de substitution;

- Augmentation de la part des importations détenue par les détaillants;

- Diminution du délai dans l'exécution des contrats.

5.2 Analyse des éléments stratégiques internes des entreprises

Forces:

- Pour le manufacturier: utilisation de la sous-traitance comme soupape d'ajustement face à la surcharge de travail.

Faiblesses

- Pour le sous-traitant: coûts élevés reliés à la fluctuation importante du niveau d'emploi;

- Déclin de la part relative des livraisons québécoises;

- Faible taille des entreprises québécoises;

- Faible capacité exportatrice;

- Diminution de la rentabilité des entreprises en raison de la sous-utilisation de leur capacité de production;

- Retard technologique des entreprises québécoises.

6. CONCLUSION

- Le secteur québécois des chemises se voit graduellement dépouillé de son activité industrielle qui est remplacée par une activité commerciale d'importation.

INTRODUCTION

Cette monographie sur la fabrication de chemises à col façonné a été réalisée dans le cadre du mandat et des activités de la Direction des biens de consommation du ministère de l'Industrie et du Commerce. Elle s'inscrit dans les priorités de cette direction et vise à analyser certains facteurs significatifs permettant de définir quelques éléments de diagnostic du secteur québécois des chemises à col façonné.

Selon la classification des activités économiques du Québec (CAEQ), ce secteur appartient à l'industrie des chemises, vêtements de nuit et sous-vêtements pour hommes (2434) en ce qui concerne la fabrication et à l'industrie de la confection à forfait pour hommes (2435) en ce qui a trait à la sous-traitance.

Les données relatives à ce secteur industriel sont abondantes et le lecteur, désireux d'en connaître davantage, pourra consulter la bibliographie et tout particulièrement, l'étude publiée par le ministère de l'Expansion industrielle régionale du gouvernement fédéral et intitulée: Le secteur des chemises à col façonné.

Quant à ce texte, les principaux points qui y sont traités portent sur la structure industrielle du secteur des chemises à col façonné, sur les caractéristiques du marché et de l'emploi et, finalement, sur le degré de modernisation de l'équipement relié à la fabrication.

CHAPITRE I

STRUCTURE DU SECTEUR DES CHEMISES À COL FAÇONNÉ

L'analyse de la structure de ce secteur permet d'évaluer la force productive des agents industriels québécois face à la concurrence nationale et internationale. Cette force se définit ici en termes de taille, de localisation et d'origine du contrôle des entreprises.

1.1 Définition du secteur

Le secteur des chemises à col façonné englobe différents sous-secteurs dont les frontières sont principalement délimitées par le marché auquel ces produits sont destinés. Il comprend les chemises habillées ou classiques, les chemises sport, les chemises de type western et les chemises de travail et d'uniforme. Ces produits possèdent des caractéristiques semblables au niveau de la fabrication et peuvent se définir comme étant des vêtements composés de plusieurs morceaux d'étoffes tissées ou même tricotées dont le col est taillé et cousu ou fusionné. L'expression "chemise à col taillé" est également utilisée et provient de l'appellation anglaise "tailored collar shirt".

Ce secteur industriel est composé d'établissements dont l'activité principale est la confection et la confection à forfait de chemises à col façonné et il se rattache à l'industrie des vêtements pour hommes. Toutefois, il convient d'amener une précision concernant le secteur québécois. Son champ est en effet plus large que celui défini précédemment puisqu'il comprend, entre autres, la confection et la confection à forfait de chemisiers pour dames. Cette distiction permet de relativiser les statistiques portant sur l'industrie québécoise, surtout en ce qui concerne l'emploi.

La définition du secteur étant posée, passons maintenant à la structure mondiale, canadienne et québécoise du secteur des chemises à col façonné.

1.2 Structure mondiale

Principalement localisés en Corée du Sud, Taïwan, Hong-Kong et en République populaire de Chine, les établissements étrangers approvisionnant le marché canadien se caractérisent par leur forte taille. Ainsi, certaines firmes emploient jusqu'à trois milliers de personnes dont la plupart sont affectées à la production de chemises. Quant aux petites entreprises, elles ont des tailles similaires aux plus grandes firmes canadiennes. Tout comme au Québec, le réseau de la confection à forfait y est très développé.

Par ailleurs, ces entreprises éprouvent des problèmes devant l'augmentation de leurs coûts reliés à la main d'oeuvre et à la matière première. De plus, pour satisfaire leurs clients, elles acceptent de produire des commandes plus petites. Par conséquent, pour contrer ou profiter de la baisse de leur position concurrentielle, on voit apparaître des joints-ventures japonais et/ou chinois. Leur stratégie vise soit à implanter des unités de production dans des pays dont le degré d'utilisation des contingents est bas, comme la Thaïlande et les Philippines, soit à implanter des unités de production dans des pays à bas prix de revient qui ne sont pas sous restriction. Depuis quelques années, le Bangladesh représente ainsi une importante source d'approvisionnement non-contrôlée,(1) bien que des pressions soient faites pour que ce pays restreigne ses exportations de chemises au Canada. À cet égard, qu'il suffise de mentionner que le niveau des importations de chemises provenant du Bangladesh a grimpé à 800 000 unités en 1984, alors qu'il ne se situait qu'à 12 000 unités en 1983. La menace est d'autant plus grande

(1) Bangladesh Men's Shirts Strong Exports Boost FOB Prices, Fashion Accessories, Trade Media Ltd, Hong Kong, 1984, page 72.

qu'au cours du premier trimestre de 1985, environ 400 000 unités avaient déjà été livrées.(2)

Plus près de nous, aux États-Unis, des conglomérats américains (CLUETT PEABODY, VAN HEUSEN, WARNACO et WORKWEAR) possèdent des intérêts dans des unités de production établies dans plusieurs pays. Ces compagnies multinationales veulent également réduire leur dépendance des pays orientaux en augmentant le nombre de sources d'approvisionnement. À titre d'exemple: la Compagnie VAN HEUSEN a récemment acquis une usine à Costa Rica et songe aussi à l'implantation d'une unité en Jamaïque.(3)

Ce secteur est donc largement dominé par des conglomérats qui développent sans cesse des sources d'approvisionnement à bas prix de revient dans le but évident de maintenir un haut degré de compétitivité. Également, le mécanisme de contrôle que constitue le contingentement n'est pas parfait. Le temps de réaction nécessaire à régulariser le débit des produits importés est en effet trop long face à la rapidité avec laquelle naissent de nouvelles sources d'approvisionnement à bas prix de revient.

1.3 Structure canadienne

1.3.1 Nombre d'établissements et taille selon le nombre d'emplois(4)

En 1982, le secteur canadien de la chemise comprenait 58 établissements, soit 33 manufacturiers et 25 entrepreneurs à forfait. À cette époque, ils employaient 5 593 travailleurs affectés à la production.

---

(2) Canada Engages in Trade Skirmish Over Men's Shirts, Terrance Wills, The Gazette, Montréal, 3 avril 1985, H-17.

(3) Van Heusen Co. Acquires Plant in Costa Rica For 807 Program, Lisa Cockwood, Daily News Record, New-York, N.Y., 12 juillet 1984, page 2.

(4) Voir Tableau I - Secteur canadien des chemises à col façonné - Emplois, Établissements et Tailles Moyennes, par province, 1982, page 41.
Voir Tableau XII - Répartition de l'emploi relié à la production de chemises à col façonné entre le Québec et le Canada hors Québec, 1976 à 1984, page 51.

Ces entreprises comptaient, en moyenne, une centaine de travailleurs. Cependant, les manufacturiers jouissaient d'une plus grande taille que les entrepreneurs à forfait puisque leurs moyennes se chiffraient respectivement à 127 et 56.

Les entreprises ontariennes venaient en tête au chapitre de l'emploi et de la taille, avec 2 752 emplois et un nombre moyen d'employés reliés à la production représentant le double de la moyenne canadienne, soit 184.

1.3.2 Localisation

La majorité des établissements de fabrication est établie au Québec et en Ontario. Cette proportion atteignait 90% en 1982. Le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique, le Manitoba et l'Alberta se partageaient le reste.

Au niveau régional, les principales concentrations d'entreprises se retrouvaient dans la Beauce, et surtout dans les villes de Kitchener et de Guelph. Les firmes québécoises sont donc principalement localisées dans des régions rurales et semi-urbaines, alors que les entreprises ontariennes sont concentrées dans des régions urbaines.

1.3.3 Origine du contrôle des entreprises(5)

Le degré de propriété étrangère est très élevé dans le secteur des chemises. Ainsi, le quart de la production canadienne de chemises est assuré par trois entreprises sous propriété américaine, soit les compagnies ARROW (CLUETT PEABODY CANADA), HATHAWAY (WARNACO) et ST. HILL LEVINE (WORK WEAR). Également,

---

(5) Le secteur des chemises à col façonné, Expansion industrielle régionale, gouvernement du Canada, 1984, p.p. 4 et 5.

deux entreprises appartiennent, ou du moins sont liées financièrement, à de gros détaillants. Le groupe DYLEX et GRAFTON détient majoritairement la compagnie JOHN FORSYTH et la maison SEARS possède un intérêt financier dans la JOHN RENNIE LIMITED.

L'influence des conglomérats canadiens et américains s'étend au-délà des limites du secteur des chemises et se fait sentir dans plusieurs secteurs de l'industrie du vêtement pour hommes, dames et enfants. Leur emprise s'exerce jusque dans le commerce de détail et ils sont considérés comme des leaders dans leurs champs respectifs d'activités.

Quant aux autres entreprises manufacturières, elles sont, en grande majorité, constituées en sociétés privées appartenant pour la plupart à des intérêts familiaux.

1.4 Structure québécoise

Le secteur québécois de la chemise comptait 66 établissements en 1982. De cette quantité, il faut retrancher une trentaine de firmes qui sont en réalité des ateliers de confection de chemises sur mesures, des fabricants de vêtements tricotés ou d'autres types de vêtements (pyjamas et sous-vêtements taillés et cousus pour hommes et garçons). Le nombre d'établissements diminue alors à 37 (63,8 % du total canadien), c'est-à-dire 16 manufacturiers et 21 entrepreneurs à forfait employant respectivement 1 344 et 995 travailleurs affectés à la production (41,8 % du total canadien).(6)

Les firmes québécoises employaient en moyenne 63 travailleurs. Les manufacturiers et les sous-traitants étaient ainsi dotés d'une taille

(6) Voir Tableau I - Secteur canadien des chemises à col façonné - Emplois, Établissements et tailles moyennes, par province, 1982, page 41.

qui n'atteignait que la moitié de la dimension des tailles des entreprises situées dans les autres provinces.

L'évolution du nombre et de la taille des entreprises québécoises, entre 1980 et 1984, démontre l'érosion continue du secteur des chemises. De nombreuses fermetures se sont produites et plusieurs firmes ont été contraintes de réduire leurs effectifs. En 1984, seulement 5 firmes avaient plus de 100 employés, comparativement à 13 en 1980.(7)

En somme, la structure québécoise du secteur des chemises s'affaiblit alors que dans le reste du Canada, la structure industrielle semble mieux résister aux pressions exercées par les fabricants étrangers.

---

(7) Voir Tableau II - Secteur québécois des chemises à col façonné - Répartition des établissements par strate d'emplois, 1980 à 1984, page 42.

CHAPITRE II

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

Le chapitre précédent a démontré le déséquilibre des forces productives au désavantage des fabricants canadiens et surtout québécois. Cette situation inconfortable produit des tensions à l'intérieur de la structure d'approvisionnement, tensions qui sont amplifiées par d'autres caractéristiques du marché des chemises à col façonné. Avant de procéder à l'étude de ces caractéristiques, il convient de décrire sommairement certains aspects propres à ce produit vestimentaire.

2.1 Particularités du produit

La chemise à col façonné est un vêtement relativement standardisé qui connaît peu de modifications d'une saison à l'autre. L'élimination des poignets mousquetaires (poignets doubles) a constitué la modification la plus importante et a contribué à "épurer" les formes de ce vêtement. Il a, en somme, atteint un certain degré de maturité.

Pour contrer l'uniformité de ce produit, l'accent est mis sur le traitement des formes du col et des tissus. L'effort de différenciation porte également sur d'autres éléments tels les plis, les pinces, les pattes capucins et les poches. Cependant, ils contribuent à un degré moindre à distinguer un style de chemise d'un autre. La mode a donc moins d'emprise sur ce vêtement, ce qui augmente sensiblement la prévisibilité de la demande.

Également, le conditionnement ("packaging") constitue une autre caractéristique de ce vêtement. L'emballage a en effet atteint un haut degré de sophistication et représente un élément de base dans la

stratégie du produit.(8) À l'aide de son emballage, la chemise, qui est un produit de complémentarité, tente de se rapprocher d'un produit d'image.

Un dernier aspect à noter porte sur une tendance observée aux États-Unis depuis quelques années. Pour contrer l'érosion du marché, l'effort promotionnel a tellement été axé sur le prix que les consommateurs américains ne perçoivent plus le prix régulier comme étant le prix normal et préfèrent retarder leurs décisions d'achat jusqu'à la période des ventes.

2.2 Évolution de la demande

Le marché de la chemise à col façonné a connu une progression jusqu'en 1968.(9) Après une période de déclin, il a augmenté de nouveau en 1979 sans toutefois atteindre le niveau précédent. Depuis, la demande de ce produit ne semble cesser de décroître. La raison de la baisse de la demande peut être reliée à deux facteurs principaux. Tout d'abord, la durabilité accrue des tissus servant à la confection des chemises a diminué la fréquence de remplacement de ces produits. L'addition de fibres de polyester au coton a en effet augmenté la résistance des chemises, facilité l'entretien et, par conséquent, diminué la vitesse d'usure. Ensuite, le changement dans le mode de vie a amené les consommateurs à acquérir des produits de substitution tels les chandails à col roulé, les chemises "polo", les T-shirts, les sweatshirts, etc.

L'évolution de la demande de la chemise à col façonné devient donc plus cohérente, lorsque le principal produit substitutif à la chemise à col façonné est intégré à l'analyse tendancielle. En agrégeant la

---

(8) Le lecteur n'a qu'à se remémorer le "rituel" à accomplir lors du déballage d'une chemise classique.

(9) Le secteur des chemises à col façonné, Op. cit., page 26.

demande de chemises à col façonné à la demande de chemises à col proportionné (full-fashioned collar shirts ou chemises "polo"), la demande globale de ces produits est alors moins erratique et indique une baisse progressive de la consommation depuis 1979.([10]) Le ralentissement de cette diminution observée en 1983 est peut-être l'indice d'une reprise éventuelle de la demande.

Ainsi, en 1979, la demande globale était de 45,9 millions d'unités (3,8 millions de douzaines), ce qui représentait une valeur de 276,5 millions de dollars. En 1983, le marché canadien apparent se situait à 42,1 millions d'unités (3,5 millions de douzaines), soit une diminution annuelle moyenne de 2,1%, alors que la réduction de la demande de 1983 par rapport à 1982, n'était que de 0,9%. Ce rétrécissement de la demande s'est traduit par une stagnation de la valeur du marché qui se chiffrait, en 1983, à 285.1 millions de dollars.([11])

Quant à la demande pour les chemises à col façonné, elle s'établissait, en 1979, à 36,6 millions d'unités (3,0 millions de douzaines) pour s'abaisser, en 1983, à 27,7 millions d'unités (2,3 millions de douzaines), soit une diminution annuelle moyenne de 6,7%. En termes de valeur, ce marché atteignait 222,4 millions de dollars en 1979, pour ne totaliser que 194,4 millions de dollars en 1983.

Parallèlement, la demande pour les chemises à col proportionné croissait de 11,4% en moyenne par année, pour atteindre 14,4 millions d'unités (1,2 million de douzaines), soit 34,2% du marché de la chemise, c'est-à-dire près de 30,0% de sa valeur globale.

([10]) Voir Tableau III - Marché canadien apparent de chemises à col façonné et à col proportionné pour hommes et garçons, 1976 à 1983, page 43.

([11]) Voir Tableau IV - Variation du marché canadien apparent de chemises à col façonné et à col proportionné pour hommes et garçons, en pourcentage, page 44.
Voir Tableau V - Valeur du marché canadien apparent des chemises à col façonné et à col proportionné pour hommes et garçons, 1976 à 1983, page 45.

En somme, le marché global de la chemise se rétrécit systématiquement depuis 1979 en raison de la baisse du marché de la chemise à col façonné, tandis que la demande pour les chemises à col proportionné s'accroit, quant à elle, d'une manière significative. L'effet cyclique rencontré fréquemment dans l'industrie de la mode défavorise, pour le moment, le secteur de la chemise à col façonné. Cependant, une tendance remarquée aux États-Unis vers la fin de 1984 et le début de 1985, indique un regain de la demande pour les chemises en tissus à col façonné de coupe sport au détriment des chemises en tricot à col proportionné. Il est par contre trop tôt pour évaluer l'ampleur de cette tendance et vérifier son incidence sur le marché canadien.

2.3 Exportations

En 1983, les exportations de chemises à col façonné ne s'élevaient qu'à 136 000 unités, soit 0,7% des expéditions domestiques. La valeur des exportations totales de chemises atteignaient donc à peine 1,3 millions de dollars.([12]) Ces données indiquent donc que les exportations ne représentent qu'une faible part des livraisons canadiennes. Les produits manufacturés au Canada sont donc destinés presque exclusivement au marché canadien. La faiblesse de la capacité exportatrice des entreprises canadiennes oeuvrant dans ce secteur ne peut être plus clairement démontrée.

2.4 Importations

2.4.1 Faits saillants:

Jusqu'à 1955, l'industrie de la chemise était essentiellement une industrie domestique qui ne connaissait pas ou peu de concurrence étrangère. Puis à partir de 1955, les importa-

---

([12]) Voir Tableau VI - Marché canadien apparent de chemises à col façonné pour hommes et garçons, 1976 à 1983, page 46.
Voir Tableau VII - Marché canadien apparent de chemises à col façonné pour hommes et garçons, 1980 à 1982, page 47.

tions en provenance du Japon accaparèrent la plus grande partie de I'accroissement du marché.([13]) D'autres pays vinrent ensuite gonfler la source d'approvisionnement en produits à bas prix de revient. L'augmentation des importations de chemises de coton fut alors freinée par "l'Arrangement à long terme concernant le commerce international des textiles de coton" (ALT), mais le marché des produits de bas de gamme était irrémédiablement approvisionné par les fabricants étrangers.

À partir de 1967, lorsque la consommation de chemises en tissu de fibres mélangées (polyester et coton) connut une hausse, l'industrie de la chemise subit un deuxième choc. En effet, les produits confectionnés avec ces nouveaux tissus n'étaient pas couverts par l'Arrangement à long terme et les importations accaparèrent une part encore plus importante du marché.([14])

En 1971, un contingent global a été appliqué aux chemises évaluées, aux fins d'exportation, à moins de 30 $ la douzaine, si elles étaient en tissus, et à moins de 33 $ la douzaine, si elles étaient en tricot. Par la suite, la situation a été examinée à cinq reprises, soit en 1972, 1973, 1974, 1976 et en 1980, amenant des modifications aux contingents.([15])

Finalement, au début de 1982, le gouvernement canadien a conclu des accords quinquennaux de restriction avec les principales sources d'approvisionnement à faible coût, réduisant le niveau établi pour certains pays et limitant la croissance

---

([13]) Le secteur des chemises à col façonné, Op. cit., page 30.
([14]) Enquête sur les vêtements, Commission du Textile et du vêtement, gouvernement du Canada, 1977, Chapitre II, pages 4 à 12.
([15]) Le secteur des chemises à col façonné, Op.cit., page 31.

dans d'autres cas. Ces accords expireront en 1986. L'élimination ou même le relâchement des niveaux de restriction semble constituer une menace importante pour ce secteur industriel.

2.4.2 Aspects structurels:

La chemise est un produit très sensible à l'importation. À titre d'exemple, les produits de pays sous restriction accaparaient en 1982, 51,0% du marché canadien apparent de la chemise à col façonné, tandis que les manufacturiers locaux n'approvisionnaient que 45,9% de ce marché. En termes de valeur, les importations représentaient, en 1982, 62,0 millions de dollars, c'est-à-dire 29,0% du marché.(16) Il convient, devant l'ampleur de cette menace, d'analyser la structure des importations réalisées par les différentes catégories d'importateurs, soit les manufacturiers, les détaillants, les sociétés d'importation et les autres importateurs.

Depuis quelques années, la structure des importations de chemises a subi d'importantes modifications. Entre 1978 et 1983, la part des importations, en nombre d'unités, détenue par les manufacturiers grimpait de 19,3% à 37,3%, soit une augmentation de 18,0%. Durant la même période, la part allant aux magasins de détail passait de 12,8% à 15,2%, c'est-à-dire une augmentation de 2,4%. Quant aux sociétés d'importations traditionnelles, leur part a décliné de 67,9% à 47,5%, représentant une diminution de 20,4%.(17)

---

(16) Voir Tableau VII - Marché canadien apparent de chemises à col façonné pour hommes et garçons, 1976 à 1983, page 47.
Voir Tableau VIII - Part des expéditions domestiques et des importations dans le marché apparent de chemises à col façonné pour hommes et garçons, 1978 à 1983, page 48.

(17) Voir Tableau IX - Structure des importations réalisées par catégorie d'importateurs - Chemises à col façonné pour hommes et garçons, 1978 à 1983, page 49.

En somme, les manufacturiers importent de plus en plus et, selon cette tendance structurelle, leur position en tant qu'importateurs sera prédominante d'ici quelques années.

2.5 Structure d'approvisionnement du marché canadien

2.5.1 Sources d'approvisionnement en chemises:

La catégorisation en deux sources de l'approvisionnement du marché canadien apparent, soit la production et l'importation, permet de documenter davantage la constatation concernant le rôle grandissant que jouent les manufacturiers au chapitre de l'importation.

Selon les données disponibles, ils ont en effet modifié significativement leur stratégie d'approvisionnement. Entre 1978 et 1983, ils détenaient les deux tiers du marché canadien apparent. Cependant, pour maintenir ce niveau, ils ont de plus en plus recours à l'importation.([18])

Ils ne considèrent donc plus uniquement l'importation comme une source complémentaire servant à élargir leurs gammes de produits, mais davantage comme une source substitutive à leur production. En raison de leur désir légitime de conserver leur part de marché, et devant la pression exercée sur les prix, les manufacturiers ont recours à cette stratégie. Par contre, elle a l'inconvénient majeur de contribuer à la sous-utilisation des unités de production et, par conséquent, de diminuer leur rentabilité. Le processus risque même de s'accélérer à mesure que les produits devenus non rentables seront remplacés par des produits importés.

([18]) Voir Tableau X - Structure d'approvisionnement du marché canadien en chemises à col façonné, 1978 à 1983, page 49.

Par ailleurs, les données concernant 1982 indiquent une rupture de la tendance. Les détaillants ont en effet sensiblement réduit le volume de leurs achats de produits étrangers durant cette année marquée par la récession. Ils ont été les premiers à constater l'effondrement de la demande et ont réagi de façon à en limiter l'impact économique. Cependant, la tendance constatée antérieurement semble se poursuivre en 1983 et il est à prévoir que les détaillants, tout comme les manufacturiers, continueront davantage à s'imposer en tant qu'importateurs.

2.5.2 Répartition des livraisons entre les provinces:

L'analyse de la répartition de la valeur des livraisons entre les provinces établit clairement que le secteur québécois de la chemise est en voie de s'éteindre. En 1971, le Québec détenait une part des livraisons s'élevant à 47,3%, soit un peu plus que l'Ontario qui en possédait 45,0%.([19])

Graduellement la situation des entreprises québécoises s'est détériorée et, en 1980, elles ne fabriquaient plus que 29,4% de la production canadienne, alors que l'Ontario voyait grimper sa part à 61,4%. En 1982, la valeur des livraisons canadiennes totalisait 153,4 millions de dollars dont environ le quart, soit 38,4 millions de dollars, provenait du Québec.([20]) Une extrapolation, dérivée à partir des données relatives au niveau d'emploi atteint entre 1981 et 1983, indique que la part des livraisons québécoises atteindrait moins de 25% durant l'année 1984.

([19]) Voir Tableau XI - Répartition de la valeur des livraisons de chemises tissées pour hommes et garçons, par province, 1971, 1976 à 1983, page 50.

([20]) Voir Tableau VII - Marché apparent des chemises à col façonné pour hommes et garçons, 1980 à 1982, page 47.

Manifestement, le secteur québécois de la chemise est en difficulté. Nous avons ainsi une preuve supplémentaire démontrant la perte progressive de contrôle du secteur vestimentaire historiquement détenu par le Québec.

CHAPITRE III

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

Le premier point traité porte sur l'évolution de l'emploi au Canada et au Québec. Puis une analyse de la répartition de l'emploi entre les manufacturiers et les confectionneurs à forfait permet de détailler l'effet de rétrécissement du marché ressenti au Québec. Également, l'étude du cycle saisonnier du niveau d'emploi constitue un élément important dans la compréhension de la relation demande-production et du rapport manufacturier-entrepreneur à forfait. Enfin, une comparaison sur la rémunération complète le chapitre.

Par ailleurs, il faut noter que la majorité des données relatives à ce chapitre provient de rapports statistiques mensuels et annuels émis par le Comité paritaire de l'industrie de la chemise et que, par conséquent, elles ne portent pas exclusivement sur la chemise à col façonné.

3.1 Évolution de l'emploi au Québec et au Canada

En 1976, le secteur québécois de la chemise fournissait de l'emploi à 4 428 travailleurs reliés à la production. Par contre, entre 1976 et 1984, le niveau d'emploi a décru de 13,8% en moyenne par année pour se situer à 1 572. En effet, depuis 1979, environ 500 emplois par année disparaissent et, selon les données fournies par le Comité paritaire de la chemise, la situation de 1985 s'avère à peine meilleure.(21)

---

(21) Voir Tableau XII - Répartition de l'emploi relié à la production de chemises à col façonné entre le Québec et le Canada hors Québec, 1976 à 1984, page 51.

À ce rythme, d'ici 4 à 5 ans, en supposant qu'aucune modification du contexte environnemental ne survienne, l'industrie québécoise de la chemise deviendra un secteur marginal où seulement quelques entreprises artisanales confectionneront des chemises sur mesure; les manufacturiers se seront alors transformés en importateurs.

Par ailleurs, lorsqu'une comparaison de l'évolution de l'emploi est établie entre le Québec et le reste du Canada, il ressort que les entreprises québécoises sont confrontées avec une situation différente de celle que vivent les entreprises situées dans les autres provinces. La fabrication de la chemise employait, en 1978, 4 045 personnes au Québec, alors qu'en 1982, les emplois ont été réduits à 2 339, soit une baisse de 42,2%. Durant la même période, les autres provinces connaissaient une légère croissance. Leur niveau d'emploi passait en effet de 3 199 à 3 254, soit une hausse de 1,7%. En 1984, le niveau d'emploi moyen atteint par les firmes québécoises a fléchi à nouveau pour s'établir à 1 572 emplois.([22])

Cette chute marquée de l'emploi relié au secteur québécois de la chemise ne fait d'ailleurs que corroborer le rétrécissement de la part de marché des entreprises québécoises et confirme la gravité de la situation. Également, la juxtaposition de la répartition de l'emploi et de la valeur des livraisons met en relief un autre point critique. Ainsi, en 1980, le Québec, avec 51,2%([23]) de l'emploi relié à la fabrication de la chemise, n'est responsable que de 29,4%([24]) de la valeur des livraisons de chemises tissées.

Ce déséquilibre entre la main-d'oeuvre et la production confirme tout d'abord que les firmes québécoises concernées fabriquent d'autres produits tels des chemises d'étoffe tissée, des chemisiers, etc.

([22]) Voir Tableau XII - Répartition de l'emploi relié à la production de chemises à col façonné entre le Québec et le Canada hors Québec, 1976 à 1984, page 51.

([23]) Idem.

([24]) Voir Tableau XI - Répartition de la valeur des livraisons de chemises tissées pour hommes et garçons, par province, 1971, 1976 à 1983, page 50.

Mais surtout, il révèle que cette stratégie de produits axée sur la diversification ne réussit pas à freiner leur perte de marché et, par conséquent, leur diminution d'effectifs.

3.2 Répartition de l'emploi entre les manufacturiers et les entrepreneurs à forfait([25])

La restructuration du secteur de la chemise, qui s'effectue depuis 1979 suite aux pressions concurrentielles et conjoncturelles, n'est pas sans affecter différemment les entreprises manufacturières et les entreprises de sous-traitance. Pour se procurer leurs produits, les manufacturiers peuvent soit les fabriquer eux-mêmes, soit recourir à la sous-traitance ou encore les importer. Quant aux sous-traitants, ils dépendent exclusivement des manufacturiers. Leur position est donc très précaire et, lorsqu'une contraction du marché se produit, ils sont habituellement plus affectés que les manufacturiers.

L'analyse de la variation du niveau d'emploi est certes un bon indicateur du niveau d'activité de ce secteur bien que l'augmentation possible de la productivité peut introduire un biais difficile à évaluer. La perte de marché, associée à la diminution de l'emploi, témoigne tout de même du faible impact de ce biais.

Les données portant sur la période comprise entre 1979 et 1983, révèlent que le groupe des manufacturiers et le groupe des entrepreneurs à forfait ont tous deux connu une baisse appréciable et continue de leur niveau d'emploi respectif. Durant cette période, les manufacturiers ont vu le nombre de leurs effectifs reliés à la production diminuer de 51,6%, alors que, chez les sous-traitants, cette baisse se chiffrait à 51,8%.

([25]) Voir Tableau XIII - Répartition de la main d'oeuvre reliée au secteur québécois de la chemise, par catégorie d'employeurs, 1976 à 1984, page 52.

Leur interdépendance était donc très élevée puisque leur niveau d'emploi a subi sensiblement le même fléchissement. Cependant, entre 1983 et 1984, la contraction du marché détenu par les entreprises québécoises n'a pas été ressentie de la même façon chez les deux groupes concernés. Elle s'est traduite par une perte de 13,5% des emplois pour les manufacturiers et de 29,8% pour les sous-traitants.

En somme, après une période pendant laquelle la chute du niveau d'emploi s'effectuait avec un certain synchronisme, la situation prévalant chez les entrepreneurs à forfait semble vouloir se différencier à partir de 1984. Ils ont en effet accusé plus durement que les manufacturiers le choc causé par l'effondrement du secteur québécois de la chemise.

3.3 Analyse de la rémunération

Après avoir estimé le poids des coûts reliés à la main d'oeuvre directe et traité de l'encadrement réglementaire fourni par le Décret relatif à l'industrie de la chemise, différentes études comparatives permettent d'analyser cet élément constitutif de la compétitivité que représente la rémunération.

3.3.1 Importance du coût relié à la main-d'oeuvre

En général, la rémunération constitue un élément important de la structure des coûts reliés à la fabrication de vêtements dans l'industrie de la chemise. Le coût attribuable à la main d'oeuvre directe peut représenter environ le quart du prix de revient d'une chemise habillée. Cette production peut varier d'une entreprise à l'autre, car elle est fonction de la qualité et du type de produits et aussi du niveau de

production.(26) Elle représente néanmoins une approximation acceptable et indique l'effet multiplicateur qu'une hausse de la rémunération a sur le prix de revient.

Pour les sous-traitants, cette proportion peut atteindre 50%. Comme ils ne sont pas propriétaires du tissu, leur structure de coût est différente. Toute chose étant égale par ailleurs, une hausse de 1,0% de la masse salariale signifie pour les manufacturiers une augmentation du prix de revient de 0,25% et de 0,5% pour les sous-traitants.

Dans un secteur dominé par l'importation et hautement compétitif, les augmentations de coûts deviennent difficilement transmissibles aux intermédiaires. La nécessité d'améliorer sans cesse la productivité s'impose alors d'elle-même.

3.3.2 Encadrement réglementaire relatif à la rémunération

Sans vouloir détailler toutes les dispositions contenues dans les différents codes, normes et lois régissant le travail, il convient de rappeler les principaux éléments du Décret relatif à l'industrie de la chemise, qui particularisent les conditions de travail des employés oeuvrant dans ce secteur industriel.

Au départ, il y a le champ d'application territoriale qui découpe le Québec en deux zones. Elles se définissent ainsi:

La zone I: L'Ile de Montréal et un rayon de 16,09 kilomètres autour de ses limites;

(26) Le secteur des chemises à col façonné, Op. cit., p.p. 38 et 39.

La zone II: Le Québec, à l'exception de la zone 1.(27)

Le zonage conditionne principalement les dispositions relatives à la durée du travail, à la rémunération et à l'échelle de qualification. La durée de travail est de 36¼ heures pour les entreprises situées dans la Zone I et de 39 heures pour les firmes localisées dans la Zone II. Les taux horaires minimaux reliés aux catégories d'emplois sont également différents. Dans la Zone I, les taux horaires s'échelonnaient, en 1984, de 6,80 $ à 8,27 $, alors que, dans la Zone II, ils se répartissaient de 6,63 $ à 8,01 $, soit une différence d'environ 3,0%. De plus, le décret définit une échelle de qualification à laquelle se rattachent des taux de qualification. Cette échelle fixe la rémunération horaire minimale en relation avec l'ancienneté acquise par un salarié. Un nouvel employé sans expérience débute donc au salaire minimum, et voit son taux horaire augmenter de semestre en semestre jusqu'à ce qu'il ait rejoint l'échelon de sa catégorie d'emploi, ce qui peut prendre trois ans (six semestres) ou moins. Ces taux de qualification sont plus élevés dans la Zone I d'environ 0,05 à 0,20 ¢ par échelon.

Par ailleurs, toutes les dispositions contenues au décret sont négociées par les parties contractantes à la Convention collective de travail relative à l'industrie de la chemise pour hommes et garçons. Les modifications sont présentées sous forme de requête au Ministre du Travail, afin d'obtenir son approbation. Ces parties contractantes sont composées de représentants syndicaux et patronaux.

---

(27) Décret relatif à l'industrie de la chemise pour hommes et garçons, Direction générale de l'Inspection, ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, gouvernement du Québec, 1979, page 6.

Quatre manufacturiers et un sous-traitant représentent la partie patronale. Il est intéressant de noter que parmi les manufacturiers, certains possèdent des unités importantes de fabrication situées hors Québec. De plus, deux compagnies ont leur siège social en Ontario, les filiales du Québec ne représentant pour elles qu'une faible partie de leur capacité de production.

Il existe également d'autres dispositions qui ont un certain effet sur la différenciation des salaires, mais l'objectif visé était de souligner les plus évidentes et les plus susceptibles d'apporter des écarts salariaux significatifs entre les différentes firmes.

3.3.3 Comparaison de la rémunération par catégorie d'employeurs et par zone

L'évolution du taux horaire moyen, de 1980 à 1984, démontre qu'une certaine similitude existe entre les deux groupes d'employeurs concernés. Cependant, les entrepreneurs à forfait situés dans la Zone II offrent des conditions salariales supérieures à la moyenne sectorielle. En ne considérant seulement que les taux horaires "simples", pour l'année 1984, l'écart se situe à 2,0% et il grimpe à 2,2% lorsque tous les autres gains sont inclus à la moyenne horaire.([28]) L'interprétation de cette différence réside dans le "vieillissement" de leur main-d'oeuvre consécutif à la mise à pied d'employés possédant moins d'ancienneté ainsi qu'au taux relativement plus faible de roulement du personnel. Bien que la réponse puisse également se

([28]) Voir Tableau XIV - Secteur québécois des chemises - Rémunération horaire moyenne, par catégorie d'employeurs et par zone, 1980 à 1984, page 53.

trouver dans une hypothétique différence structurelle de corps d'emplois reliés à la production, les données relatives à la proportion d'employés possédant moins d'une année d'expérience favorisent la première explication. En 1984, les entrepreneurs à forfait de la Zone II, ont la plus forte moyenne salariale, soit 7,39 $ et le plus faible apport de main d'oeuvre "nouvelle" avec 18,4%. À l'opposé, les entrepreneurs à forfait de la Zone I ont la plus faible moyenne salariale et la plus forte proportion de main d'oeuvre "nouvelle" soit respectivement 6,26 $ et 62,5%. Quant aux manufacturiers, leur taux horaire moyen se situe légèrement sous la moyenne sectorielle, alors que la proportion d'adjonction de main-d'oeuvre sans expérience est de 34,9% dans la Zone I et de 24,6% dans la Zone II.(29)

Les différences salariales contenues dans le Décret visaient, à compenser principalement pour l'éloignement relatif des entreprises situées hors de la région de Montréal. Qualifiée de prime au transport déloyale et désuète par les opposants au zonage, cette différenciation de la rémunération par zone résulte aussi d'un ensemble de facteurs liés aux réalités économiques régionales. Les principales variations sont: le bassin de main d'oeuvre disponible, la taille des entreprises, la structure industrielle régionale et le coût de la vie régionale (les taxes foncières, le coût du logement, la distance du lieu de travail, etc.).(30)

---

(29) Voir Tableau XIV - Secteur québécois des chemises - Rémunération horaire moyenne par catégorie d'employeurs et par zone, 1980 à 1984, page 53; Tableau XV - Secteur québécois des chemises - Proportion d'employés ayant moins d'une année d'expérience, 1980 à 1984, page 54.

(30) Mémoire à la Commission consultative sur le travail concernant la Loi sur les décrets de convention collective, Jean Baril, Benoît Belleau, Raymond Desilets, Jean-Louis Dubé, Louis J. Lemieux, ministère du Travail, gouvernement du Québec, 1984, p.p. 28 et 29.

3.4 Cycle saisonnier du niveau d'emploi

L'analyse de la fluctuation mensuelle du niveau global d'emploi permet de mesurer, sur une base annuelle, le flux d'activité industrielle et d'établir un certain parallèle avec la demande. En plus, lorsque cette variation mensuelle est ventilée par catégorie d'employeurs, elle indique l'effet régulateur de la sous-traitance face aux exigences du marché.

3.4.1 Relation demande/production

Le cycle saisonnier de la fabrication démontre que les "mois de pointe" sont février et septembre, soit respectivement 7,3% et 3,4% de plus que le niveau moyen annuel d'emploi. Les mois les plus creux sont, quant à eux, avril avec 6,7% de moins que la moyenne annuelle et décembre avec 8,1%.([31]) Le cycle annuel complet de la fabrication de chemises comprend deux périodes de durée inégale: l'une de cinq mois et l'autre de sept mois.

Quant à la demande pour les chemises habillées, elle s'inscrit également dans un cycle comportant deux saisons: automne/hiver et printemps/été. Malheureusement, les données spécifiques portant sur les fluctuations mensuelles de la demande ne sont pas disponibles. Pour suppléer à ce manque d'informations, le cycle saisonnier de la vente au détail de vêtements pour hommes réalisée dans les magasins spécialisés a été utilisé car il peut servir d'indicateur relativement valable. L'analyse des courbes des ventes mensuelles moyennes, de 1981 à 1984, confirme que les "mois de pointe" sont juin et décembre au Canada et avril, mai et décembre au Québec.

([31]) Graphique I - Secteur québécois des chemises - Fluctuation mensuelle moyenne du niveau d'emploi relié à la fabrication, 1980 à 1984, page 57.

Les particularités relatives aux conditions climatiques et au comportement des consommateurs québécois peuvent expliquer cette légère différence. Les mois creux sont identiques au Québec comme au Canada, soit février et août. Le cycle annuel complet est en somme composé de deux périodes d'égale durée, avec une amplitude marquée pour la saison automne/hiver.([32])

Une analyse comparative entre la courbe du niveau d'emploi et du niveau des ventes au détail révèle que les deux maxima de la production précèdent de trois mois environ, les maxima des ventes. Le processus commercial a, quant à lui, débuté plusieurs mois auparavant.

Le scénario des programmes de commercialisation couvre en effet une période d'à peu près neuf (9) mois. À titre d'exemple, la préparation à la saison automne/hiver débute par la commande du tissu en novembre et décembre. Une série de modèles est mise au point et des échantillons sont fabriqués. Ensuite, les détaillants choisissent des échantillons et les commandes sont généralement prises en mars et avril. Les livraisons de tissus commencent en février et mars. La production est alors mise en marche et se poursuit jusqu'en mai. C'est en juin et en juillet que les chemises sont expédiées aux magasins de détail".([33])

Par contre, "...on constate une tendance croissante à retarder le plus possible les commandes de chemises fabriquées au Canada, pour réduire le risque qu'il y ait des surplus d'inventaire. Ce phénomène n'a fait que renforcer la pression

---

([32]) Voir Graphique III - Commerce de détail - Fluctuation mensuelle moyenne de la vente de vêtements pour hommes réalisée dans les magasins spécialisés, 1981 à 1984, page 61.

([33]) Le secteur des chemises à col façonné, Op. Cit., page 27.

exercée sur les fabricants nationaux pour les amener soit à réviser leur calendrier de production lorsqu'ils reçoivent des commandes, soit à produire en supposant qu'ils recevront des commandes."(34)

Cette tendance a une incidence de plus en plus marquée sur le niveau d'emploi et les données provenant de 1984 indiquent que les écarts entre la moyenne annuelle et le niveau mensuel sont davantage élevés.(35)

3.4.2 Relation manufacturiers/sous-traitants

Cette fluctuation importante du niveau d'emploi agit différemment sur les manufacturiers et sur les sous-traitants. Il est normalement reconnu que la sous-traitance dans le vêtement agit dans une large mesure comme soupape d'ajustement servant à absorber la surcharge de travail des manufacturiers. Depuis quelques années, l'imprévisibilité du marché force les manufacturiers, les intermédiaires et les détaillants, à être circonspects dans leur planification des inventaires. Cette politique provoque des variations importantes dans le niveau d'emploi des sous-traitants, soit un écart en valeur absolu de 20,2%, les manufacturiers ne subissant qu'à peu près la moitié de cet écart, c'est-à-dire 12,2%.(36) Les coûts reliés à ces fluctuations sont élevés et représentent, en quelque sorte, le tribut à payer par les entreprises servant de régulateur à cette industrie.

---

(34) Le secteur des chemises à col façonné, Op. Cit., page 27.
(35) Voir Graphique II - Secteur québécois des chemises - Fluctuation mensuelle du niveau d'emploi relié à la fabrication, 1984, page 59.
(36) Voir Graphique I - Secteur québécois des chemises - Fluctuation mensuelle moyenne du niveau d'emploi relié à la fabrication, 1981 à 1984, page 57.

CHAPITRE IV

DEGRÉ DE MODERNISATION

L'augmentation ou du moins le maintien de la capacité concurrentielle s'effectue largement par le biais de la modernisation des équipements. Les efforts de l'industrie canadienne de la chemise, à ce chapitre, peuvent être analysés à l'aide d'une étude portant sur l'âge de leur équipement. Ensuite, cette étude a été relativisée par des commentaires recueillis auprès du milieu industriel.

4.1 Évaluation de l'âge de l'équipement relié à la fabrication des chemises à col façonné

Les données de cette analyse proviennent d'une enquête réalisée par la Commission du Textile et du Vêtement.(37) Seuls ont été retenus les équipements dont l'âge est susceptible de traduire la qualité générale de la machinerie utilisée ainsi que le degré de modernisation de ces firmes.

Par ailleurs, il faut noter que l'échantillon de l'enquête comprend 17 entreprises couvrant 82% de la production manufacturière de chemises habillées.(38) Les petits manufacturiers québécois se trouvent ainsi sous-représentés. De plus, puisque les sous-traitants font l'objet d'une étude globale, le profil de la sous-traitance ne peut malheureusement pas être dégagé. Néanmoins, l'analyse reflète une juste image de la condition des équipements du secteur canadien de la chemise.

---

(37) Rapport annuel sur les Textiles et les Vêtements, 1983, Commission du textile et du vêtement, Ottawa, p.p. 65 à 101.
(38) Idem.

De 1978 à 1982, les investissements ont surtout porté sur l'équipement spécialisé de pressage, sur l'équipement de marquage et de gradation, de même que sur les machines à coudre spécialisées. En proportion, parmi l'équipement inventorié en 1982, les machines à coudre ordinaires dominent toujours avec 54,9% du nombre total.([39])

La juxtaposition du profil de l'âge de l'équipement relatif au secteur de la chemise à celui de l'ensemble des secteurs de l'industrie du vêtement, démontre que la proportion d'équipement du secteur de la chemise de moins de dix ans est de 64% et de 75% sur l'ensemble de l'industrie vestimentaire.([40]) Cet écart négatif augmente davantage lorsqu'une comparaison est établie avec le secteur de la blouse, du "tee-shirt", du blouson d'entraînement et de la chemise "polo", le pourcentage d'équipement de moins de dix ans se situant à 84%.

En matière de modernisation, selon l'âge moyen de l'équipement, le secteur de la chemise accuse un retard attribuable principalement à l'incertitude de son avenir.

4.2 Évaluation du niveau technologique relatif au secteur québécois des chemises à col façonné

Jusqu'à une époque assez récente, l'industrie québécoise de la chemise avait su maintenir un niveau technologique sensiblement équivalent au secteur canadien. Le haut degré de standardisation des produits leur a permis d'acquérir de l'équipement moderne adapté à la production en grande série. Ces applications technologiques, bien que rigides, contribuaient à améliorer la productivité devant l'augmentation sans cesse croissante des coûts de production.

([39]) Voir Tableau XVI - Age de l'équipement dans le secteur canadien des chemises à col façonné pour hommes, 1982, page 55.

([40]) Voir Tableau XVII - Age de l'équipement dans le secteur canadien des chemises à col façonné, dans le secteur des blouses, tee-shirts, blousons d'entraînement et chemises à col proportionné et dans l'industrie du vêtement, 1982, page 56.

Depuis quelques années, l'effritement et la fragmentation du marché ont causé une multiplication des styles et, par conséquent, une diminution des séries de fabrication. Également, la stratégie de produit axée sur la diversification a contraint les firmes à modifier leur système de production, autrefois focalisé sur les produits, et à développer plus de flexibilité. Leur système de production est donc davantage axé sur les procédés de fabrication que sur les produits.

Cette transformation ne s'est toutefois pas effectuée sans une perte appréciable de productivité. L'acquisition d'équipements modernes possédant des automatismes souples et efficaces a, en partie, contré l'effet négatif des modifications du marché et a contribué, dans plusieurs cas, à l'amélioration de leur compétitivité.

Malheureusement, depuis ces dernières années, les entreprises québécoises du secteur de la chemise ne semblent pas profiter des technologies nouvelles adaptées à la confection de chemises. Selon les commentaires recueillis, entre autres, auprès d'un spécialiste en équipement de fabrication de produits vestimentaires, les principaux investissements se réaliseraient surtout en Ontario et au Nouveau-Brunswick alors que les entreprises québécoises n'effectueraient que des acquisitions mineures.

Les raisons invoquées pour expliquer la dégradation relative des unités de production québécoises sont: les perspectives peu rassurantes du marché, la faiblesse financière des entreprises et certains facteurs environnementaux négatifs. Toujours selon les mêmes sources, dans deux ou trois ans, le retard technologique du Québec sur les autres provinces productrices de chemises sera irrattrapable.

CONCLUSION

Le secteur québécois des chemises à col façonné est gravement menacé. Il voit son marché se rétrécir en raison de l'affaiblissement de la demande et du renforcement de la position des fabricants étrangers. En plus, de nouvelles sources d'approvisionnement à bas prix de revient sont sans cesse développées.

Afin de conserver leur part de marché, les manufacturiers ont modifié leur stratégie d'approvisionnement et ont de plus en plus recours à l'importation pour satisfaire la part prévisible de la demande. La production domestique est par conséquent davantage utilisée pour répondre à la demande excédentaire ou moins prévisible.

Évidemment, la restructuration du secteur de la chemise, amorcée vers 1979 suite aux pressions concurrentielles et conjoncturelles, a affecté les entreprises. Cependant, les firmes québécoises sont plus touchées que leurs concurrentes canadiennes et les sous-traitants québécois encore plus que les manufacturiers québécois.

Avant que ne diminue davantage le noyau producteur subsistant, il est primordial que tous les intervenants du milieu s'unissent et définissent des objectifs précis. L'intégration de ces éléments d'orientation permettront alors de développer la stratégie appropriée.

TABLEAU I

SECTEUR CANADIEN DES CHEMISES À COL FAÇONNÉ

EMPLOIS, ÉTABLISSEMENTS ET TAILLES MOYENNES, PAR PROVINCE

1982

(en nombre et en pour cent)

PROVINCE	EMPLOIS			ÉTABLISSEMENTS			EMPLOIS/ÉTABLISSEMENTS		
	Manuf.	Ent. à forfait	Total %	Manuf.	Ent.à forfait	Total %	Manuf.	Ent. à forfait	Moyenne pondérée
Nouveau-Brunswick	-	221	4,0	-	2	3,5	-	111	111
Québec	1 344	995	41,8	16	21	63,8	84	47	63
Ontario	2 578	174	49,2	13	2	25,8	198	87	184
Manitoba	115	-	2,1	1	-	1,7	115	-	115
Alberta	16	-	nég.	1	-	1,7	16	-	16
Colombie-Britannique	150	-	2,7	2	-	3,5	75	-	75
CANADA	4 203	1 390	100,0	33	25	100,0	127	56	99
HORS QUÉBEC	2 859	395	58,2	17	4	36,2	168	99	155

SOURCE: Le secteur des chemises à col façonné, Op. Cit., p.p. 11 et 13.

NOTE: Les données portant sur le Québec ne comprennent que les établissements possédant une structure industrielle. Par conséquent, les petits ateliers de confection sur mesure ont été écartés.

TABLEAU II

SECTEUR QUÉBÉCOIS DES CHEMISES À COL FAÇONNÉ

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR STRATE D'EMPLOIS

1980 à 1984

(en nombre)

	- de 20	20 à 39	40 à 59	60 à 99	100 à 199	+ de 200	TOTAL
1980							
Manufact.	28	4	11	5	5	1	54
Entr. for.	9	3	4	2	7	0	25
Total	37	7	15	7	12	1	79
1981							
Manufact.	28	9	7	8	5	0	58
Entr.for.	9	5	2	3	5	0	23
Total	37	14	9	11	10	0	81
1982							
Manufact.	27	7	3	7	4	0	48
Entr. for.	5	6	0	4	3	0	18
Total	32	13	3	11	7	0	66
1983							
Manufact.	26	7	2	8	2	0	45
Entr. for.	7	1	1	3	3	0	15
Total	33	8	3	11	5	0	60
1984							
Manufact.	19	5	2	6	3	0	35
Entr. for.	6	0	1	2	2	0	11
Total	25	5	3	8	5	0	46

SOURCE: Rapports statistiques mensuels et annuels émis par le Comité paritaire de l'industrie de la chemise.

NOTE: Ces données incluent les ateliers de confection sur mesures.

TABLEAU III

MARCHÉ CANADIEN APPARENT DE CHEMISES À COL FAÇONNÉ ET À COL PROPORTIONNÉ POUR HOMMES ET GARÇONS*

1976 à 1983

(en milliers d'unités et en pour cent)

Année	Col façonné		Col proportionné		Total	
	000' unités	%	000' unités	%	000' unités	%
1976	32 714	69,6	14 282	30,4	46 996	100,0
1977	29 261	70,3	12 388	29,7	41 649	100,0
1978	30 944	80,9	7 291	19,1	38 235	100,0
1979	36 556	79,6	9 364	20,4	45 920	100,0
1980	34 537	77,5	10 047	22,5	44 584	100,0
1981	29 847	69,1	13 367	30,9	43 214	100,0
1982	29 635	69,7	12 897	30,3	42 532	100,0
1983	27 713	65,8	14 432	34,2	42 145	100,0

* Les chemises sans col sont comprises dans la valeur des chemises à col proportionné.

SOURCE: Rapport annuel sur les marchés apparents des textiles et des vêtements, Commission du Textile et du Vêtement, gouvernement du Canada, 1982, page 204; 1984, p.p. 110 et 195.

TABLEAU IV

VARIATION DU MARCHÉ CANADIEN APPARENT DE CHEMISES À COL FAÇONNÉ ET À COL PROPORTIONNÉ POUR HOMMES ET GARÇONS*
1976 à 1983
(en pour cent)

Année	Col façonné	Col proportionné	Total
1977/76	- 10,6	- 13,3	- 11,4
1978/77	5,8	- 41,1	- 8,2
1979/78	18,1	28,4	20,1
1980/79	- 5,5	7,3	- 2,9
1981/80	- 13,6	33,0	- 3,1
1982/81	- 0,7	- 3,5	- 1,6
1983/82	- 6,5	11,9	- 0,9
Écart moyen 1983/79	- 6,7	- 11,4	- 2,1

* Les chemises sans col sont comprises dans la valeur des chemises à col proportionné.

SOURCE: Direction des biens de consommation, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1985.

TABLEAU V

VALEUR DU MARCHÉ CANADIEN APPARENT DE CHEMISES À COL FAÇONNÉ ET À COL PROPORTIONNÉ POUR HOMMES ET GARÇONS*

1976 à 1983

(en milliers de dollars et en pour cent)

Année	Col façonné		Col proportionné		Total	
	000' dollars	%	000' dollars	%	000' dollars	%
1976	163 708	80,1	40 796	19,9	204 504	100,0
1977	167 251	80,6	40 146	19,4	207 397	100,0
1978	163 427	80,8	38 715	19,2	202 142	100,0
1979	222 395	80,4	54 081	19,6	276 476	100,0
1980	246 413	80,0	61 414	20,0	307 827	100,0
1981	226 369	72,9	84 230	27,1	310 599	100,0
1982	214 122	72,9	79 790	27,9	293 912	100,0
1983	194 370	68,2	90 751	31,8	285 121	100,0

* Estimations établies à partir des données de Statistique Canada.

SOURCE: Statistique Canada, catalogues nos 34-216, 65-004 et 65-007.

TABLEAU VI

MARCHÉ CANADIEN APPARENT DE CHEMISES À COL FAÇONNÉ
POUR HOMMES ET GARÇONS
1976 à 1983
(en milliers d'unités)

Année	Expéditions domestiques	Moins Exportations	Expéditions domestique nettes	Importations	Marché canadien apparent
1976	16 424	76	16 348	16 366	32 714
1977	16 657	208	16 449	12 812	29 261
1978	17 964	219	17 745	13 199	30 944
1979	21 973	128	21 848	14 711	36 556
1980	21 526	252	21 274	13 263	34 537
1981	17 153	189	16 964	12 883	29 847
1982	14 958	100	14 858	14 777	29 635
1983	12 866	136	12 730	14 983	27 713

SOURCE: Rapport annuel sur les marchés apparents des textiles et des vêtements, Op. Cit., 1982, page 204; 1984, pages 96 et 195.

TABLEAU VII

MARCHÉ CANADIEN APPARENT DE CHEMISES À COL FAÇONNÉ POUR HOMMES ET GARÇONS

1980 à 1982

(en milliers de dollars)

	1980	1981	1982
Expéditions domestiques totales	196 372	174 870	153 430
Hommes: chemises de travail	22 486	22 057	17 164
chemises habillées et sport	156 808	142 253	125 223
Garçons:[1]	17 078[2]	10 560[2]	11 043[2]
Moins: Exportations	1 917	2 183	1 297
Expéditions domestiques nettes	194 455	172 687	152 133
Importations	51 598	53 682	61 989
Hommes: chemises de travail	2 524	2 966	2 888
chemises habillées et sport	41 423	43 296	53 784
Garçons:[1]	8 011	7 420	5 317
Marché canadien apparent	246 413	226 369	214 122
Part du marché (%)			
Expéditions domestiques nettes	78,9	76,3	71,0
Importation	21,1	23.7	29,0

1 : Excluant les chemises à col façonné fabriquées de tissus tricotés pour hommes et garçons.

2 : Estimations établies à partir de données de Statistique Canada.

SOURCE: Statistique Canada, catalogues nos 34-216, 65-004 et 65-007.

TABLEAU VIII

PART DES EXPÉDITIONS DOMESTIQUES ET DES IMPORTATIONS
DANS LE MARCHÉ APPARENT DE CHEMISES À COL FAÇONNÉ POUR HOMMES ET GARÇONS
1976 à 1983
(unités en pour cent)

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Expéditions domestiques	50,0	56,2	57,3	59,8	61,6	56,8	50,1	45,9
Importations:								
sous restrictions	46,2	40,3	40,5	37,5	34,2	38,4	46,3	51,0
sans restrictions à bas prix de revient	0,5	0,1	0,1	0,3	0,6	1,3	1,4	0,8
pays industrialisés	3,2	3,1	2,0	2,4	3,5	3,3	2,1	2,3
autres	0,1	0,1	0,1	-	0,1	0,2	0,1	-
Sous-total	50,0	43,8	42,7	40,2	38,4	43,2	49,9	54,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE: Rapport annuel sur les marchés apparents des textiles et des vêtements, Op. Cit., 1982, pages 205, 206 et 207; 1984, pages 97, 98, 196 et 197.

TABLEAU IX

CHEMISES À COL FAÇONNÉ POUR HOMMES ET GARÇONS
STRUCTURE DES IMPORTATIONS RÉALISÉES PAR CATÉGORIE D'IMPORTATEURS
1978 à 1983
(nombre d'unités de vêtements en pour cent)

Catégorie d'importateurs	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Manufacturiers	19,3	20,7	23,3	30,8	40,5	37,3
Détaillants	12,8	15,5	20,0	21,4	13,2	15,2
Sociétés d'importation	67,9	63,8	56,7	47,8	46,3	47,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE: Rapport annuel sur les textiles et les vêtements, Commission du Textile et du Vêtement, gouvernement du Canada, 1984, page 62.

TABLEAU X
STRUCTURE D'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ CANADIEN EN CHEMISES À COL FAÇONNÉ
1978 à 1983
(nombre d'unités de vêtements en pour cent)

Catégorie	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Manufacturiers:						
- fabrication	57,0	60,0	62,0	57,0	50,0	46,0
- importation	8,3	8,3	8,9	13,2	20,3	20,1
Sous-total	65,3	68,3	70,9	70,2	70,3	66,1
Détaillants-importation	5,5	6,2	7,6	9,2	6,6	8,2
Sociétés d'importation -importation	29,2	25,5	21,5	20,6	23,1	25,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE: Estimation réalisée à partir des Tableaux VIII et IX, pp. 55 et 57.

TABLEAU XI

RÉPARTITION DE LA VALEUR DES LIVRAISONS DE CHEMISES TISSÉES POUR HOMMES ET GARÇONS, PAR PROVINCE
1971, 1976 à 1983
(en pour cent)

Province	1971	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Québec	47,3	35,3	36,3	32,5	32,1	29,4	29,0[1]	25,0[1]	23,0[1]
Ontario	45,0	57,7	57,4	62,0	60,9	61,4	71,0	75,0	77,0
Autres	7,7	7,0	6,3	5,5	7,0	9,2	—[2]	—[2]	—[2]
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1 Estimation DBEC, MIC.

2 La valeur de ces livraisons est incluse dans la valeur relative à l'Ontario.

SOURCE: Statistique Canada, catalogue no 31-211.

TABLEAU XII

RÉPARTITION DE L'EMPLOI RELIÉ À LA PRODUCTION DE CHEMISES À COL FAÇONNÉ ENTRE LE QUÉBEC ET LE RESTE DU CANADA
1976 à 1984
(en nombre et en pour cent)

Année	Québec		Canada hors Québec		Total	
	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%	Emplois	%
1976	4 428	-	n.d.	-	n.d.	-
1977	3 921	-	n.d.	-	n.d.	-
1978	4 045	55,8	3 199	44,2	7 244	100,0
1979	4 054	55,3	3 555	46,7	7 609	100,0
1980	3 454 R	51,2	3 296	48,8	6 750	100,0
1981	3 035 R	50,5	2 969	49,5	6 004	100,0
1982	2 339 R	41,8	3 254	58,2	5 593	100,0
1983	1 959 R	-	n.d.	-	n.d.	-
1984	1 572 R	-	n.d.	-	n.d.	-

n.d.: Non disponible.
R: Donnée révisée.

SOURCE: Le secteur des chemises à col façonné, Op. Cit., 1984, page 10.
Statistiques, Le Comité paritaire de l'industrie de la chemise.

NOTE: Les données relatives au Québec et portant sur les années 80 à 84 ont été pondérées par le nombre de mois durant lesquels chaque entreprise a opéré. Cette révision des données fournies par le Comité paritaire de l' industrie de la chemise permet d'éliminer le biais introduit par les fermetures d'usines. Le lecteur comprendra qu'une entreprise n'ayant pas opéré une année entière ne peut pas avoir le même poids losqu'une moyenne annuelle du niveau d'emploi est calculée.

TABLEAU XIII

RÉPARTITION DE LA MAIN D'OEUVRE RELIÉE AU SECTEUR QUÉBÉCOIS DES CHEMISES PAR CATÉGORIE D'EMPLOYEURS

1976 à 1984

(en nombre d'employés)

Catégorie	1979	1980	1981	1982	1983	1984	Variation en % 83/79	84/83
Manufacturier	2 483	2 121	1 808	1 344	1 201	1 039	- 51,6	- 13,5
Entrepreneur à forfait	1 571	1 333	1 227	995	758	533	- 51,8	- 29,7
TOTAL	4 054	3 454	3 035	2 339	1 959	1 572	- 51,7	- 19,8

SOURCE: Rapports statistiques mensuels et annuels émis par le Comité paritaire de l'industrie de la chemise.

TABLEAU XIV

SECTEURS QUÉBÉCOIS DES CHEMISES

RÉMUNÉRATION HORAIRE MOYENNE PAR CATÉGORIE D'EMPLOYEURS ET PAR ZONE
1980 à 1984
SALAIRES SEULEMENT
(en dollars courants et en indices*)

Catégorie	Zone	1980	1981	1982	1983	1984	Indices 1984	Écart
Manufacturiers	I	5,305	5,788	6,208	6,665	7,095	97,9	- 2,1
	II	5,280	5,828	6,143	6,631	7,227	99,7	- 0,3
Sous-total I et II		5,287	5,816	6,165	6,643	7,185	99,1	- 0,9
Entrepreneurs à forfait	I	4,920	5,495	5,804	6,334	6,264	86,4	-13,6
	II	5,399	5,956	6,162	6,735	7,393	102,0	+ 2,0
Sous-total I et II		5,341	5,896	6,111	6,677	7,378	101,8	1,8
TOTAL	I	5,225	5,727	6,125	6,604	7,078	97,7	- 2,3
	II	5,331	5,883	6,151	6,675	7,296	100,7	0,7
GRAND TOTAL I et II		5,308	5,846	6,144	6,655	7,248	100,0	0,0

SALAIRES INCLUANT TOUS LES GAINS

Catégorie	Zone	1980	1981	1982	1983	1984	Indices 1984	Écart
Manufacturiers	I	6,073	6,636	7,122	7,576	8,145	97,9	- 2,1
	II	6,231	6,740	7,149	7,582	8,288	99,6	- 0,3
Sous-total I et II		6,186	6,709	7,140	7,580	8,242	99,1	- 0,9
Entrepreneurs à forfait	I	5,556	6,204	6,586	7,103	6,869	82,6	-13,6
	II	6,202	6,841	7,108	7,720	8,497	102,2	+ 2,0
Sous-total I et II		6,124	6,759	7,033	7,630	8,475	101,9	1,8
TOTAL	I	5,965	6,546	7,011	7,488	8,119	97,6	- 2,3
	II	6,219	6,784	7,131	7,640	8,374	100,7	0,7
GRAND TOTAL I et II		6,125	6,728	7,099	7,597	8,318	100,0	0,0

* : Grand total de 1984 = 100,0.

SOURCE: Rapports Statistiques Annuels, Comité paritaire de l'industrie de la chemise.

TABLEAU XV

SECTEUR QUÉBÉCOIS DES CHEMISES
PROPORTION D'EMPLOYÉS AYANT MOINS D'UNE ANNÉE D'EXPÉRIENCE
1980 à 1984
(en pour cent)

Catégorie	Zone	1980	1981	1982	1983	1984	Moyenne pondérée
Manufacturiers	I	38,0	35,6	33,9	32,2	34,9	35,1
	II	29,7	28,0	23,0	23,1	24,6	26,4
Sous-total	I et II	32,1	30,2	26,6	26,3	28,2	29,2
Entrepreneurs à forfait	I	45,2	41,8	41,8	38,7	62,5	42,3
	II	27,8	21,2	19,2	15,8	18,4	21,5
Sous-total	I et II	29,9	24,0	22,3	19,7	19,1	24,1
TOTAL	I	39,5	36,9	26,6	33,7	35,5	36,5
	II	28,5	25,2	23,3	19,9	22,0	24,2
GRAND TOTAL	I et II	31,3	28,0	24,9	23,8	25,3	27,3

SOURCE : Rapports Statistiques Annuels, Comité paritaire de l'industrie de la chemise.

TABLEAU XVI

AGE DE L'ÉQUIPEMENT DANS LE SECTEUR CANADIEN DES CHEMISES À COL FAÇONNÉ POUR HOMMES

1982

(nombre de machines en pour cent)

Genre d'équipement	4 ans et moins	5-9 ans	10-19 ans	20-30 ans	31 ans et plus	Total	Répartition
Équipement de traçace et de gradation	67	0	33	0	0	100	0,3
Salle de coupe	36	26	21	11	6	100	5,5
Machines à coudre:							
- ordinaires	31	20	35	11	3	100	54,9
- spécialisées	56	36	7	*	1	100	23,5
Équipement de fusion	45	20	14	5	16	100	1,1
Équipement de convoyage	36	51	10	2	2	100	1,6
Équipement de pressage à la vapeur:							
- ordinaire	10	11	40	26	13	100	4,1
- spécialisé	88	1	10	1	0	100	9,0
MOYENNE PONDÉRÉE	42	22	25	8	3	100	100,0

* : Infime.

SOURCE: Rapports annuel sur les textiles et les vêtements, 1983, Op. Cit., page 138.

TABLEAU XVII

AGE DE L'ÉQUIPEMENT DANS LE SECTEUR CANADIEN DES CHEMISES À COL FAÇONNÉ, DES BLOUSES, TEE-SHIRTS ET BLOUSONS D'ENTRAÎNEMENT, DES CHEMISES À COL PROPORTIONNÉ ET DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT

1982

(nombre en pour cent)

	0-4 ans	5-9 ans	10-19 ans	20-30 ans	30 ans et plus	Total
Chemises à col façonné	42	22	25	8	3	100
Blouses, tee-shirts, blousons d'entraînement et chemises à col proportionné[1]	59	25	14	1	1	100
Industrie du vêtement	45	30	21	3	1	100

1 : Dans le but d'établir une meilleure base de comparaison, les machines à tricoter (circulaires et rectilignes) sont exclues du calcul.

SOURCE : Rapport annuel sur les textiles et les vêtements, 1983, Op. Cit., p.p. 91, 92, 129 et 138.

GRAPHIQUE I

Secteur québécois des chemises

Fluctuation mensuelle moyenne du niveau d'emploi
relié à la fabrication
1981 à 1984
(en pour cent)

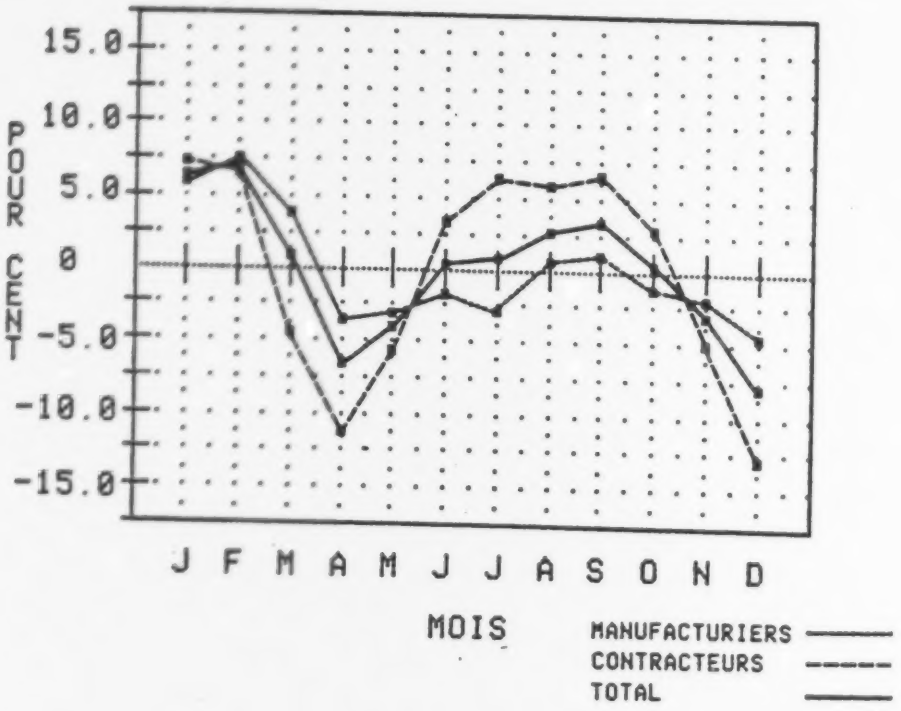

Secteur québécois des chemises

Fluctuation mensuelle moyenne du niveau d'emploi
relié à la fabrication
1981 à 1984
(en pour cent)

	Manufacturiers	Contracteurs	Total
Janvier	5.8	7.3	6.3
Février	7.6	6.7	7.3
Mars	3.9	-4.5	0.7
Avril	-3.5	-11.2	-6.6
Mai	-3.2	-5.6	-4.0
Juin	-1.8	3.3	0.3
Juillet	-2.9	6.4	0.8
Août	0.6	5.9	2.7
Septembre	1.1	6.6	3.4
Octobre	-1.2	2.9	0.3
Novembre	-1.9	-5.0	-3.2
Décembre	-4.6	-12.8	-8.0
Niveau annuel	0	0	0

Source: Rapports mensuels du Comité paritaire
de l'industrie de la chemise.

GRAPHIQUE II

Secteur québécois des chemises

Fluctuation mensuelle du niveau d'emploi
relié à la fabrication
1984
(en pour cent)

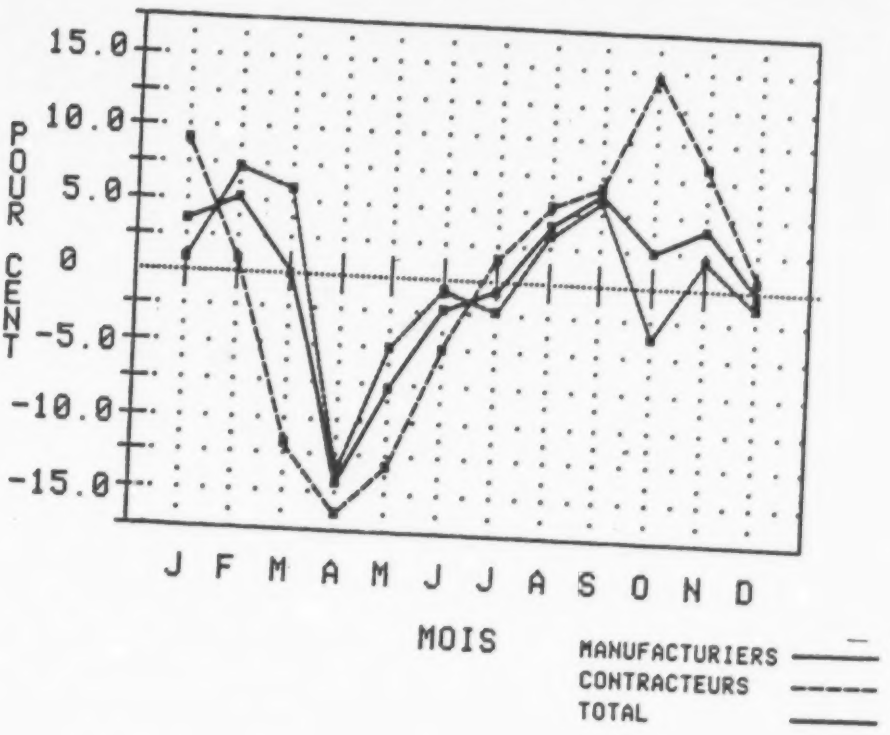

Secteur québécois des chemises

Fluctuation mensuelle du niveau d'emploi
relié à la fabrication
1984
(en pour cent)

	Manufacturiers	Contracteurs	Total
Janvier	0.7	9.2	3.6
Février	7.4	0.8	5.1
Mars	5.9	-11.7	-0.1
Avril	-13.3	-16.3	-14.3
Mai	-4.9	-13.1	-7.7
Juin	-0.9	-5.0	-2.3
Juillet	-2.1	1.4	-0.9
Août	3.4	5.5	4.1
Septembre	6.9	5.8	6.5
Octobre	-3.7	14.4	2.5
Novembre	1.9	8.4	4.1
Décembre	-1.3	0.6	-0.6
Niveau annuel	0	0	0

Source: Rapports mensuels du Comité paritaire de l'industrie de la chemise.

GRAPHIQUE III

Commerce de détail
Fluctuation mensuelle moyenne de la vente de vêtements pour hommes réalisée dans les magasins spécialisés, au Québec et au Canada
1981 à 1984
(en pour cent)

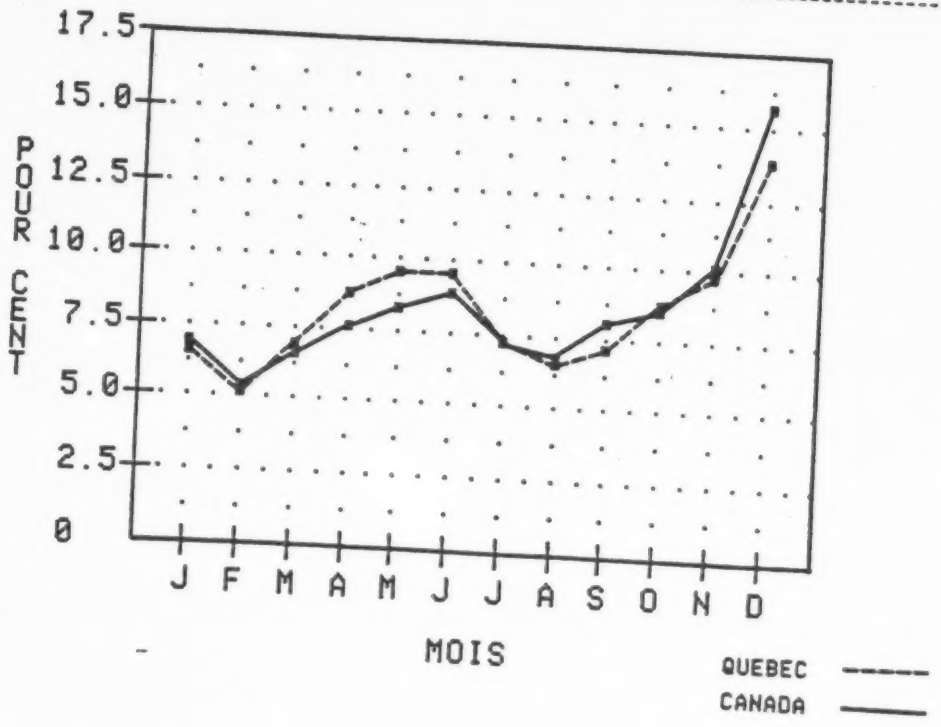

Commerce de détail
Fluctuation mensuelle de la vente de vêtements pour hommes réalisée dans les magasins spécialisés, au Québec et au Canada
1981 à 1984
(en pour cent)

Mois	1981		1982		1983		1984		Moyenne	
	Québec	Canada	Québec	Canada	Québec	Canada	Québec	Canada	Québec	Canada
Janvier	7.1	7.6	6.2	7.1	7.1	7.0	5.7	5.9	6.5	6.9
Février	5.6	5.5	5.1	5.6	5.1	5.2	4.8	5.2	5.2	5.4
Mars	6.8	6.6	6.6	6.4	7.5	6.7	6.6	6.4	6.9	6.5
Avril	8.9	7.5	8.6	7.8	9.0	7.6	8.3	7.2	8.7	7.6
Mai	9.2	8.1	10.4	8.8	9.0	7.9	9.9	8.4	9.6	8.3
Juin	9.1	8.8	9.5	8.9	9.7	9.1	9.9	9.0	9.6	8.9
Juillet	7.4	7.7	7.5	7.6	6.8	7.1	7.3	6.8	7.2	7.3
Aout	7.1	7.1	6.7	6.9	6.4	6.6	6.4	6.8	6.6	6.8
Septembre	7.5	8.1	7.0	7.4	7.6	7.9	6.3	8.4	7.1	8.0
Octobre	9.1	8.8	8.3	8.1	8.4	8.5	9.6	8.7	8.8	8.5
Novembre	9.0	9.4	9.3	9.6	9.5	10.2	11.4	11.3	9.8	10.1
Décembre	13.1	14.8	14.9	15.8	13.9	16.1	13.8	15.9	13.9	15.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Statistique Canada, cat. no. 63-005.

ANNEXE A

LISTE DES FABRICANTS QUÉBÉCOIS DE CHEMISES À COL FAÇONNÉ

Chemise Empire limitée
451, rue Saint-Laurent Ouest
Louiseville (Québec)
J5V 2L8

Tél.: (819) 228-2821

Chemise Lapointe inc. (La)
2050, 127e Rue
St-Georges Est (Québec)
G5Y 2W8

Tél.: (418) 228-8986

Chemise Perfection (1978) inc. (La)
2050, 127e Rue
Saint-Georges Est (Beauce)
G5Y 2W8

Tél.: (418) 228-8986

Chemise Mylord limitée
9150, rue Meilleur, 2e étage
Montréal (Québec)
H2N 2A5

Tél.: (514) 381-2348

Chemise Passeport Shirt limitée
111, rue Chabanel Ouest, bureau 501
Montréal (Québec)
H2N 1C8

Tél.: (514) 382-2491

Chemise Perfection (1978) inc.
Case postale 190, rue Perfection
Courcelles (Québec)
G0M 1C0

Tél.: (418) 483-5227

Chemise Régent Limitée
450, rue Saint-Georges
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5G1

Tél.: (819) 374-6234

Chemiserie Georges enr.
5032, avenue du Parc
Montréal (Québec)
H2V 4E8

Tél.: (514) 271-2612

Chemise Basma
2160, de la Montagne
Bureau 401
Montréal (Québec)
H3G 1Z7

Tél.: (514) 844-6525

Chemises C. Roy inc.
Case postale 40
Rue Principale
Saint-Théophile (Québec)
G0M 2A0

Tél.: (418) 597-3326

Chemises Davelli (1981) inc.
4446, boulevard Saint-Laurent
2e étage
Montréal (Québec)
H2W 1Z5

Tél.: (514) 845-9912

Chemises Élie
320, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec)
H2R 1T1

Tél.: (514) 270-5311

Chemises I. Miller inc.
8500, rue de l'Esplanade
Montréal (Québec)
H2P 2R8

tél.: (514) 389-8491

Chemises Nobles de Montréal inc.
5313, avenue du Parc
Montréal (Québec)
H2V 4G9

Tél.: (514) 271-9065

Chemises sur mesure Élégance
1435, rue Saint-Alexandre
Bureau 975
Montréal (Québec)
H3A 2G4

Tél.: (514) 844-4007

Confection Courcel inc.
750, rue Hertel
Trois-Rivières (Québec)
G9A 1G8

Tél.: (819) 375-1370

Confection Jos-Bel
Case postale 69
Rue Terrain-de-jeux
Sainte-Rose-de-Watford (Québec)
G0R 4G0

Tél.: (418) 267-5041

Créations Ital inc.
6967, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2S 2S5

Tél.: (514) 274-5858

Dales inc.
99, rue Chabanel Ouest
Montréal (Québec)
H2N 1C5

Tél.: (514) 382-5000

Denis faiseur de chemises
et blouses enr.
1606, rue Sherbrooke
Ouest
Montréal (Québec)
H3H 1C9

Tél.: (514) 935-8189

Eddy Chemises sur mesure
1231, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 101
Montréal (Québec)
H3G 1P5

Tél.: (514) 849-5962

Eiffel Chemises sur mesure
1650-A, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3H 1C9

Tél.: (514) 932-6286

Industries de Chemises
Modernes limitée
470, rue Jobin
Saint-Honoré de Shenley (Québec)
G0M 1V0

Tél.: (514) 485-6744

Jonathan Holton inc.
372, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 430
Montréal (Québec)
H3B 1A2

Tél.: (514) 861-5481

Manufacture Almo-Dante inc.
99, rue Chabanel Ouest
Montréal (Québec)
H2N 2G6

Tél.: (514) 384-3310

Manufacture Lanshire inc.
120, avenue Simon
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5B5

Tél.: (514) 773-9619

Manufacture Luigi limitée
160, rue Saint-Viateur Est
Bureau 300
Montréal (Québec)
H2T 1B3

Tél.: (514) 273-5131

Société Saint-Jean Forsyth enr.
141, rue de Salaberry
Saint-Jean (Québec)
J3B 6R2

Tél.: (514) 348-4092